SÉANCE ORDINAIRE

8 SEPTEMBRE 2014

Cent quatre-vingt-treizième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 8e jour de septembre 2014 et à laquelle sont présents :

Présences:

Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Josée Hébert.

Autres

présences :

Monsieur Éric Blackburn, directeur général;

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;

Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;

Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;

Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles;

Monsieur Alain Camaraire, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du

transport scolaire.

Absences:

Mesdames les commissaires : Marlène Blais et Sylvie Rousselle. Messieurs les commissaires : Michel Aerts et Réjean Bessette.

01. <u>OUVERTURE DE LA SÉANC</u>E

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 14.09.08 001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter le point suivant :

O5.9 Coordonnateur au Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle – conditions d'entrée en fonction (document séance tenante : DG 14.09.08-05.9).

Reporter les points ci-après à la séance d'ajournement du 22 septembre 2014 :

- 05.5 Appréciation du directeur général (document séance tenante).
- 05.6 Comité de révision de décision (document séance tenante).
- 09.1 Engagements (document séance tenante).
- 10.2 Autorisation d'emprunt à long terme (document séance tenante).

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02- Adoption de l'ordre du jour.
- 03- Capsule pédagogique.

- 04- Période de questions du public.
- O5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 25 août 2014 (document SG 14.09.08-05.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 05.3 Correspondance.
- 05.4 Mot de la présidente.
- 05.5 Reporté à la séance d'ajournement du 22 septembre 2014 : Appréciation du directeur général (document séance tenante).
- 05.6 Reporté à la séance d'ajournement du 22 septembre 2014 : Comité de révision de décision (document séance tenante).
- 05.7 Règlement fixant la tenue des séances ordinaires du Conseil des commissaires Adoption (documents SG 14.09.08-05.7 et SG 14.09.08-05.7a).
- 05.8 Règlement fixant la tenue des séances ordinaires du comité exécutif Adoption (documents SG 14.09.08-5.8 et SG 14.09.08-5.8a).
- O5.9 Coordonnateur au Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle conditions d'entrée en fonction (document séance tenante : DG 14.09.08-05.9).
- 09.1 Reporté à la séance d'ajournement du 22 septembre 2014 : Engagements (document séance tenante).
- 10.1 Liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en août 2014 (document RF 2014.09.08 10.1).
- 10.2 <u>Reporté à la séance d'ajournement du 22 septembre 2014</u> : Autorisation d'emprunt à long terme (document séance tenante).
- 11.1 Collecte de mandats de l'appel d'offres du centre collégial des services regroupés (CCSR) pour la location d'équipements d'impression (document RM 14.09.08-11.1).
- 12- Commissaires parents.
- 13- Remerciements et félicitations.
- 14- Autres sujets.
- 15- Ajournement de la séance au 22 septembre 2014, à 19 h 30, au Centre administratif de la Commission scolaire, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec.

Adopté à l'unanimité.

03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE

Aucune capsule pédagogique n'est présentée au Conseil des commissaires.

04. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC</u>

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

05.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 25 AOÛT 2014</u> (document SG 14.09.08-05.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 25 août 2014 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 14.09.08 002

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2014 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Éric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 25 août 2014.

05.3 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est adressée au Conseil des commissaires.

05.4 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance ordinaire du 25 août 2014.

05.5 <u>APPRÉCIATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL</u> (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 22 septembre 2014.

05.6 <u>COMITÉ DE RÉVISION DE DÉCISION</u> (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 22 septembre 2014.

05.7 <u>RÈGLEMENT FIXANT LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – ADOPTION</u> (documents SG 14.09.08-05.7 et SG 14.09.08-05.7a)

Considérant que l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil des commissaires fixe, par règlement, le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires;

Considérant la volonté du Conseil des commissaires de modifier certaines dispositions du Règlement fixant la tenue des séances ordinaires du Conseil des commissaires (CCR 01 – 2009);

HR 14.09.08 003

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'adopter le Règlement fixant la tenue des séances ordinaires du Conseil des commissaires – CCR 01 – 2014, et ce, tel que présenté et identifié sous la cote SG 14.09.08-05.7a.

Ce règlement remplacera celui adopté par le Conseil des commissaires le 9 novembre 2009 et portant le numéro CCR 01 - 2009.

Ce règlement entrera en vigueur le 3 novembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

05.8 <u>RÈGLEMENT FIXANT LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF – ADOPTION</u> (documents SG 14.09.08-5.8 et SG 14.09.08-5.8a).

Considérant que les articles 162 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoient que le conseil des commissaires fixe, par règlement, le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du comité exécutif:

Considérant la volonté du Conseil des commissaires de modifier certaines dispositions du Règlement fixant la tenue des séances ordinaires du comité exécutif (CCR 13 – 2012);

HR 14.09.08 004

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

D'adopter le Règlement fixant la tenue des séances ordinaires du Comité exécutif (CCR 13 – 2014), et ce, tel que présenté et identifié sous la cote SG 14.08.09-05.8a.

Ce règlement remplacera celui adopté par le Conseil des commissaires le 12 mars 2012 et portant le numéro CCR 13 – 2012.

Ce règlement entrera en vigueur le 3 novembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

05.9 COORDONNATEUR AU SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE – CONDITIONS D'ENTRÉE EN FONCTION (document séance tenante : DG 14.09.08-05.9)

Considérant la résolution HR 14.08.25-005 adoptée par le Conseil des commissaires, le 25 août 2014, quant à l'engagement de monsieur Denis Ménard, à titre de coordonnateur au Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;

HR 14.09.08 005

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'autoriser le directeur général, monsieur Éric Blackburn, à conclure les conditions d'entrée en fonction de monsieur Denis Ménard, selon les modalités présentées au Conseil des commissaires;

Εt

Que monsieur Éric Blackburn soit autorisé à signer tout document pour donner plein effet au présent mandat.

Adopté à l'unanimité.

09.1 **ENGAGEMENTS** (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 22 septembre 2014.

10.1 <u>LISTE DES COMPTES PAYÉS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT REMBOURSÉS EN AOÛT 2014</u> (document RF 2014.09.08 10.1)

Dépôt de la liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en août 2014 (document RF 2014.09.08 10.1).

10.2 <u>AUTORISATION D'EMPRUNT À LONG TERME</u> (document séance tenante)

Ce point est reporté à la séance d'ajournement du Conseil des commissaires du 22 septembre 2014.

11.1 COLLECTE DE MANDATS DE L'APPEL D'OFFRES DU CENTRE COLLÉGIAL DES SERVICES REGROUPÉS (CCSR) POUR LA LOCATION D'ÉQUIPEMENTS D'IMPRESSION (document RM 14.09.08-11.1)

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières est membre du Centre collégial des Services Regroupés (CCSR);

Considérant que le Centre collégial des Services Regroupés (CCSR) procède à un appel d'offres regroupé pour la location d'équipements d'impression (dossier SAR450-2014);

Considérant que la *Loi sur les contrats des organismes publics* oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement;

Considérant que le Centre collégial des Services Regroupés (CCSR) a l'intention de conclure un contrat à commande avec un ou plusieurs fournisseurs;

Considérant que l'appel d'offres SAR450-2014 du Centre collégial des Services Regroupés (CCSR) prévoit une location d'une durée de soixante (60) mois;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières doit renouveler son parc d'équipements d'impression (appareils départementaux et de production) d'ici octobre 2015;

HR 14.09.08 006

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'autoriser la participation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la collecte de mandats de l'appel d'offres du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour la location d'équipements d'impression répondant à ses besoins (dossier SAR450-2014).

De déléguer le directeur général à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières le mandat d'achat et les bons de commande qui en découleront, dans le respect des enveloppes budgétaires pour chacune des années, s'il y a lieu.

Adopté à l'unanimité.

12 - <u>COMMISSAIRES PARENTS</u>

Madame Sonia Boulay mentionne que la prochaine réunion du comité de parents aura lieu le mercredi 1^{er} octobre 2014, au cours de laquelle se tiendront les élections aux différents postes de l'exécutif.

De plus, afin de tenir compte du Règlement fixant la tenue des séances ordinaires du Conseil des commissaires, elle rappelle que les rencontres du comité de parents se tiendront dorénavant les premiers mercredis du mois.

13- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

Aucun remerciement ni aucunes félicitations ne sont adressés.

14. <u>AUTRES SUJETS</u>

Aucun autre sujet n'a été traité.

15. <u>AJOURNEMENT DE LA SÉANCE</u>

<u>HR</u>	<u> 14.09.08</u>
	007

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit ajournée au lundi 22 septembre 2014, à 19 h 30, au Centre administratif de la Commission scolaire, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec.

Adopté à l'unanimité.	
LA PRÉSIDENTE	LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL